



ABONNEMENTS

Un an . . . Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de places 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

L'horlogerie allemande

Les journaux horlogers d'Allemagne nous apprennent que le gouvernement vient de séquestrer sur l'ordre du commandant de l'armée, dans toutes les fabriques d'horlogerie de la Forêt-Noire les stock existants de laiton.

— Tous les stocks de cuivre, d'étain, de nickel, d'antimoine, d'aluminium et de plomb dur, manufacturés ou non, câbles de cuivre et résidus de cuivre inclus, réquisitionnés par les autorités militaires allemandes; leur devaient être déclarés mardi 2 février ct. avant midi.

— Selon un article du *Times*, il est fait actuellement en Angleterre de grands efforts pour se passer de l'industrie horlogère étrangère. La *Süddeutsche Uhrmacher-Zeitung*, commentant l'article du journal sus-indiqué, dit qu'il y a soixante ans, les pendules de fabrication anglaise étaient réputées les meilleures du monde entier; mais l'Allemagne commençait à produire par des procédés mécaniques et fournissait 20 pendules pendant que les Anglais en produisaient une. Par là, les produits allemands devenaient meilleur marché et le commerce alla aux mains des Allemands.

— D'après un renseignement qui parvient via Hollande au correspondant de Hambourg à la *Süddeutsche Uhrmacher-Zeitung*, une réunion d'horlogers londoniens a décidé de faire un essai de fabriquer en Angleterre les pendules bon marché. De cette manière l'industrie allemande des pendules perdrait environ 1 1/2 million de livres sterling.

Ce qui ressort le plus clairement de ces informations, c'est d'abord que la disette de certains métaux se fait de plus en plus sentir en Allemagne; ensuite, que les Anglais font tout leur possible pour se passer des produits manufacturés d'origine allemande.

Quant à l'intention des Anglais, de chercher à éliminer l'horlogerie d'origine étrangère et de la fabriquer eux-mêmes, elle se rapporte spécialement aux horloges et pendules.

Ce serait le moment pour nos industriels, de pousser à la fabrication de réveils, horloges de pupitre, etc., sur laquelle des avis parus dans la *Fédération Horlogère*, provenant d'acheteurs anglais et américains, a récemment attiré l'attention.

Caisse de prêts de la Confédération

Le premier bulletin de la caisse de prêts de la Confédération accuse au 30 janvier 1915 la situation suivante: Actif, espèces en caisse 825 fr. 90. Montant des avances 42.803 974 fr. 01. Montant des bons de caisse en circulation 42.804 800 fr., dont 31.773 825 fr. dans les caisses de la Banque nationale suisse. Le taux des avances était depuis le 16 novembre de 4 1/2 %.

Certificats d'origine pour l'Australie et la Côte d'Or

Suivant avis du Consulat britannique, à Berne, tous les envois pour l'Australie et la Côte d'Or, de n'importe quelle valeur, doivent dorénavant être accompagnés de certificats d'origine. Ces certificats sont délivrés par les Chambres de commerce et doivent porter le visa d'un consul britannique.

Moratoires étrangers

Allemagne.

Le *Reichs-Gesetzblatt* n° 7, du 21 janvier 1915, publie les 2 décrets suivants, du 21 janvier 1915:

Ordonnance concernant les droits à faire valoir par des personnes domiciliées à l'étranger.

L'efficacité des ordonnances du 7 août¹⁾ et 22 octobre 1914²⁾, concernant les droits à faire valoir par les personnes domiciliées à l'étranger, est étendue jusqu'au 30 avril 1915:

Décret concernant les délais des échéances pour l'Alsace-Lorraine, la Prusse orientale, etc.

Le paragraphe 1^{er} du décret du 17 décembre

1) *Fédération horlogère* n° 64 du 15 août 1914.

2) *Fédération horlogère* n° 96 du 5 décembre 1914.

1914¹⁾ est modifié en ce sens qu'en place du 1^{er} février 1915 vient le 31 mars 1915.

Hongrie.

Par décret du ministère royal hongrois, du 16 janvier 1915, n° 224/1915 M. E. le 5^{me} moratoire proroge celui décrété le 30 novembre 1914²⁾ n° 8680/1914 M. E. jusqu'au 31 mars 1915 inclusivement.

Il est accordé un délai de deux mois dès l'échéance pour les effets ou dettes contractés avant le 1^{er} août 1914 et échéant entre le 31 janvier 1915 et jusques et y compris le 31 mars 1915.

Un acompte de 10% est cependant payable: en février 1915, sur les effets créés avant le 1^{er} août 1914 et échus en octobre ou novembre 1914; en mars 1915, sur ceux échus en décembre 1914 ou janvier 1915.

Il est fait exception pour les débiteurs résidant dans les comitats de Bereg, Maramaros, Saros, Szatmar, Szerém, Ugocsa ou Ung, ou dans les districts des villes de Szatmar-Néméti ou Zemun.

— D'après une ordonnance du ministre du commerce hongrois, il est accordé aux ressortissants de l'Italie, des Etats-Unis d'Amérique, du Danemark, de la Norvège et de la Suisse, moyennant un traitement réciproque de la part de ces pays, un délai pour le paiement des frais de patente.

Portugal.

Suivant une information du consulat général suisse à Lisbonne, le gouvernement portugais vient de décréter une nouvelle prorogation de moratoire, savoir:

30 jours à compter depuis la fin de la prorogation du 10 novembre dernier, qui était de 60 jours, terminant le 10 janvier 1915³⁾ avec un total de 150 jours, avec condition de paiement de 25%, 60 jours 25%, 90 jours 25%, 125 jours 25%, toujours avec les intérêts, selon le taux d'escompte de la Banque du Portugal.

Les documents (traites ou titres) restent entre les mains du porteur ou propriétaire qui passera quittance sur le même document ou séparément pour chaque paiement, jusqu'à liquidation finale.

Les titres sujets à protêt sont protestables pour les acomptes non satisfaits à leur échéance respective.

La prorogation et l'ajournement selon art. 1 et 2 du décret (prorogation et à comptes) sont obligatoires pour tous les contractants, intervenants ou intéressés jusqu'à la fin des termes respectifs.

Roumanie.

Les corps législatifs de Roumanie ont voté en date du 2 janvier dernier la loi autorisant le gouvernement à décréter, en cas de mobilisa-

1) *Fédération horlogère* n° 2 du 9 janvier 1915.

2) *Fédération horlogère* n° 102 du 27 décembre 1914.

3) *Fédération horlogère* n° 93, du 25 novembre 1914.

tion ou de guerre, des mesures exceptionnelles (moratorium). Voici le principal de l'art. 1^{er} :

Il est accordé aux sociétés commerciales ou civiles, banques, commerçants, ainsi qu'à toutes autres personnes, pour remplir leurs engagements provenant d'affaires commerciales ou civiles, conclues avant le jour de l'entrée en vigueur de la présente loi, directement avec l'étranger ou par l'intermédiaire de représentants domiciliés dans le pays, payables à l'intérieur ou à l'étranger, un délai de quatre mois à dater de l'échéance.

Le délai de quatre mois court dès le 10 (23) décembre 1914, pour les créances sans terme ou pour celles échues avant la promulgation de la présente loi, sans qu'il soit tenu compte qu'il y ait ou non, une action juridique, ou qu'un jugement soit intervenu.

Les intérêts convenus, ou lorsque aucune convention y relative n'existe, l'intérêt d'un pour cent supérieur au taux officiel de la Banque nationale, courent dès l'échéance primitive jusqu'au jour de paiement, s'il n'y a pas de convention entre les deux parties.

Pendant le délai moratoire, il ne peut être ni dressé protêt, ni fait plainte juridique et déclaré aucune faillite par les instances compétentes, pour le non-paiement des dettes mentionnées ci-dessus. Par contre, le processus contre les maisons déjà faillies continue son cours.

Après expiration du délai de quatre mois à dater du 10 (23) décembre 1914, il peut être accordé, par décret royal, sur préavis du conseil des ministres au ministre de la justice, de nouveaux délais de quatre mois ou moins.

Le moratoire déjà accordé peut être supprimé de la même façon.

Même après la suppression de ce moratoire, le ministre de la justice est autorisé par le ministère à décréter un moratoire pour les états qui décrèteraient un moratoire vis-à-vis de créanciers étrangers.

Le taux d'escompte actuel de la Banque nationale de Roumanie est de 6%, le taux de l'intérêt pour des avances sur nantissement de 7%.

D'après une ordonnance du ministère de la justice, les paiements en Lei roumains pour des effets étrangers et des acceptations des débiteurs indigènes, ont force libératoire même s'ils sont émis en francs effectifs. Le débiteur ne peut pas être poursuivi juridiquement pour la différence éventuelle entre le montant payé en Lei et la somme réelle de l'effet en francs-or.

Banque nationale suisse

Voici la situation de la Banque nationale suisse au 30 janvier 1915 :

Actif.		Passif.	
Fr.	Chang. dep. la dem. situation	Fr.	Taux pour avances 5 %
Encaisse métallique :		273.635.500,59	
Or	245.266.180,59	31.773.825,--	26.495.620,45
Argent	28.369.320,--	147.181.445,47	415.313.490,--
Billets de la Caisse de prêts		16.840.180,18	61.907.782,49
Portefeuille		9.194.688,95	9.317.212,16
Avances sur nantissement		24.632.616,01	513.034.105,10
Titres		9.775.848,90	
Correspondants		513.034.105,10	
Autres postes de l'actif			
Total		513.034.105,10	
Fonds propres			
Billets en circulation			
Comptes de virements et de dépôts			
Autres postes du passif			
Total			

L'escompte en Suisse

En temps normal, on voit, dans le courant de janvier, la situation monétaire se détendre et les principales banques d'émission procéder à une réduction de leur taux d'escompte. Pour cette fois, la Banque nationale suisse a seule pris une mesure de ce genre, en abaissant pour le début de l'année, son taux de 5 à 4,50 pour cent; actuellement, notre pays jouit du privilège d'avoir le taux d'escompte le plus bas en Europe; les grandes banques d'émission maintiennent leur taux de 5 pour cent qui est en vigueur en Angleterre depuis le 8 août dernier; en France depuis le 21 août et en Allemagne à partir du 23 décembre.

Dans la banque

Une des plus grandes banques d'Allemagne, la « Nationalbank », a décidé de ne payer aucun dividende. Le dernier fut de 6%. Depuis seize ans, elle n'avait cessé de donner en moyenne 6%.

Les primes d'assurances

Les journaux apprennent de Liverpool que les compagnies d'assurances anglaises ont porté de 5 schillings à une livre sterling la prime d'assurances pour les transports maritimes autour des côtes.

Le chômage à Genève

— Du Journal de Genève —

Il y a toujours, sur l'ensemble du marché mondial comme dans chaque localité, un certain chômage, parce que, d'une manière générale, la demande de travail dépasse l'offre. Dans une ville de forte immigration comme Genève, le chômage « normal » est à un taux plus élevé qu'ailleurs. Surviennent une crise telle que celle que le monde traverse depuis six mois, un chômage « de crise » viendra se superposer au chômage ordinaire.

A Genève, il y a maintenant au minimum, si on en croit la *Commission centrale des « sans-travail »*, 2000 chômeurs. Ce sont 2000 travailleurs auxquels manque, ou totalement, ou partiellement, leur habituel gagne-pain, sans parler des militaires au service. La « fabrique » est pour la plus forte proportion dans ce gros chiffre; et les femmes sont plus atteintes par l'inaction forcée que les hommes.

Les ouvriers et ouvrières chainistes (ils sont 700 au moins), bijoutiers, joailliers, et, pour le 50% les horlogers, sont sans travail, malgré les efforts très louables des patrons pour leur conserver encore quelque activité dans leur profession, ou à côté. Les métiers féminins de l'aiguille subissent une grande dépression, résultant des réductions dans les dépenses ordinaires que chacun est plus ou moins appelé à faire cette année. Et il y a encore un nombre inusité de « sans-travail » parmi les tailleurs de pierre, les charpentiers, les menuisiers, les tapissiers, les biscuitiers, les cigarettières, les blanchisseuses, les repasseuses, les femmes de ménage, et parmi les professeurs libres.

Transit de marchandises par la France

Des marchandises, en vertu du décret français du 21 décembre 1914, sont frappées de prohibitions à la sortie et au transit en France et par conséquent, ne peuvent être exportées ou transiter sans autorisation spéciale.

La commission interministérielle à Paris a décidé, toutefois, que les marchandises d'origine suisse à destination de pays alliés ou neutres seront admises au transit sans autorisation préalable.

Autorisations d'exportation

A partir du 1^{er} février 1915, les dispositions ci-après font règle pour la présentation des demandes tendant à obtenir des autorisations d'exportation :

1^o Toutes les demandes doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires textuellement conformes. Elles seront adressées :

a) Au Département suisse de l'économie publique (*Division de l'agriculture*), s'il s'agit de l'exportation des marchandises suivantes :

Denrées alimentaires (à l'exception des huiles, du cacao, du chocolat et des denrées coloniales);
animaux et matières animales, fourrages, paille, litière, engrais, bois, semences;
cuirs et peaux, cuir non ouvré et articles en cuir (à l'exception des chaussures), matières contenant du tannin.

b) Au Département politique suisse (*Division du commerce*), en tant qu'elles ne concernent pas les marchandises désignées sous a.

2^o Pour présenter les demandes, il faut se servir du nouveau formulaire spécial établi à cet effet. On peut se le procurer à l'Imprimerie *Rösch & Schatzmann, à Berne*. Les indications suivantes doivent être fournies exactement et lisiblement sur le formulaire, d'après le questionnaire imprimé: 1^o Nom et domicile du requérant. 2^o Désignation de la marchandise (nature de la marchandise, nombre des colis et leur poids). 3^o Pour les envois par chemin de fer: la station de départ; pour les colis postaux: le bureau postal de consignation. 4^o Bureau de douane de sortie. 5^o Pays de destination.

3^o L'exposé des motifs à l'appui fera l'objet d'une lettre spéciale à joindre à la demande. Dans cette lettre, le requérant indiquera aussi, lorsqu'il s'agira de quantités d'une certaine importance, s'il désire exporter la marchandise en un seul envoi ou en plusieurs envois successifs.

On est prié de joindre aux demandes des enveloppes affranchies, portant l'adresse pour la réponse, vu que les communications de ce genre ne bénéficient pas de la franchise de port.

Il est rappelé en outre que, pour couvrir les frais considérables du contrôle des exportations, une taxe de fr. 5 est perçue pour chaque autorisation d'exportation, excepté pour les petits envois de peu de valeur.

Le port de Gênes fermé momentanément à l'exportation

Le Département politique fédéral communique que le port de Gênes a été momentanément fermé samedi dernier à l'exportation. Cette mesure a été prise parce que le port ne pouvait plus suffire à la circulation et en raison de l'encombrement des marchandises.

A ce propos, il convient de remarquer qu'il ne s'agit que de notre exportation par le port de Gênes et que les importations de Gênes ne sont touchées en aucune façon, mais sont, au contraire, rendues plus faciles.

Consulats

M. Félix Rietmann, de St-Gall, commerçant à Rosario de Santa Fé (République Argentine) a été nommé consul suisse dans cette localité.

Liste des dessins et modèles

Dépôts.

N^o 25027. 2 janvier 1915, 8 h. p. — Cacheté. — 6 dessins. — Cadrons décorés. — *S. Eichenbaum*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: F. Chopard, La Chaux-de-Fonds.

N^o 25028. 2 janvier 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 5 modèles. — Boîtes de montre-bracelet à boussole. — *Ariste Racine*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: F. Chopard, La Chaux-de-Fonds.

N^o 25029. 4 janvier 1915, 6 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre. — *Hoeter & Cie*, La Chaux-de-Fonds (Suisse). Mandataire: A. Mathey-Doret, La Chaux-de-Fonds.

N^o 25064. 12 janvier 1915, 1 h. p. — Ouvert. — 6 dessins. — Boîtes de montres décorées et articles de bijouterie. — *Fabrique d'horlogerie « La Glycine »*, Bienne (Suisse).

N^o 25068. 14 janvier 1915, 12 h. m. — Ouvert. — 1 modèle. — Boîte de montre pour bracelet avec lunette à vis fixant le mouvement. — *Emile Piquerez*, St-Ursanne (Suisse). Mandataire: Aloïs Brandt, Berne.

N^o 25071. 14 janvier 1915, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Marmotte. — *Théophile Barbezat*, Genève (Suisse). Mandataire: H. Chaponnière, Genève.

Prolongation.
N° 17572. 14 décembre 1909, 3 h. p. — (II^e période 1914/1910). — 2 modèles. — Calibres de montres. — *Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon*, Fontainemelon (Suisse); enregistrement du 8 janvier 1915.

Radiations.
N° 11052. 18 juillet 1904. — 2 modèles. — Cadres décorés.

N° 12595. 17 octobre 1905. — 2 dessins. — Pièces de réclame pour montres de poche.
N° 16728. 21 mai 1909. — 1 modèle. — Carrures de montres décorées.
N° 16743. 24 mai 1909. — 1 modèle. — Cadran pour montres-médailles.
N° 17127. 1^{er} septembre 1909. — 1 modèle. — Boîtes de montre-bracelet.
N° 17458. 2 décembre 1909. — Boîtes de montres décorées.

N° 17729. 10 février 1910. — 1 modèle. — Cuivre-montre décoré avec peau de cabron.

Lithographie - Imprimerie - Papeterie
Fabrique de Registres
Haefeli & Co, Chaux-de-Fonds
Léopold Robert 14 et 16

Commerce des déchets d'or et d'argent

Tableau des opérations d'achat, de fonte et d'essai de déchets d'or et d'argent faites pendant le 4^{me} trimestre de l'année 1914.

Arrondissements	Acheteurs, fondeurs et essayeurs autorisés	Opérations (Bordereaux rentrés)				Déchets achetés (valeur payée)				Résumé de l'année 1914		
		Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL	Bordereaux	Déchets	% de la valeur
1. Bienne	9	135	160	158	453	Fr. 25,861 95	Fr. 26,881 85	Fr. 24,743 55	Fr. 77,487 35	2,442	Fr. 1,020,050 45	4,9
2. Chaux-de-Fonds	24	353	270	398	1,021	88,078 20	232,584 50	109,476 75	430,139 45	7,048	8,482,307 20	40,5
3. Delémont	3	22	31	38	91	7,816 20	10,371 55	9,093 95	27,281 70	362	122,857 60	0,6
4. Fleurier	7	17	24	25	66	10,110 50	4,901 75	3,312 45	18,324 70	268	112,010 95	0,5
5. Genève	10	195	219	242	656	117,124 70	99,155 55	152,283 05	368,563 30	3,501	4,465,233 45	21,3
6. Granges (Soleure)	2	12	17	19	48	2,560 60	4,329 05	3,327 25	10,216 90	223	71,616 15	0,3
7. Loche	14	63	76	72	211	109,487 40	148,408 45	73,709 30	331,605 15	1,387	4,538,761 25	21,6
8. Neuchâtel	7	38	23	37	98	47,934 10	5,773 50	7,723 55	61,431 15	114	194,125 35	0,9
9. Noirmont	4	23	16	25	64	1,076 30	9,694 90	10,316 10	21,087 30	319	359,116 15	1,7
10. Porrentruy	1	17	21	25	63	1,339 50	3,341 65	4,913 50	9,594 65	410	95,476 65	0,5
11. St-Imier	8	35	37	49	121	21,359 85	13,218 75	11,661 30	46,239 90	678	728,916 35	3,5
12. Schaffhouse	12	206	167	160	533	38,477 60	28,980 15	50,887 45	118,345 20	2,142	715,667 25	3,4
13. Tramelan	3	30	30	53	113	2,517 40	7,376 10	2,433 40	12,326 90	493	63,453 25	0,3
4 ^e trimestre 1914	104	1,146	1,091	1,301	3,538	473,744 30	595,017 75	463,881 60	1,532,643 65	19,687	20,969,592 05	100
4 ^e trimestre 1913	95	2,203	1,964	2,566	6,733	2,374,894 30	2,143,586 40	2,491,960 30	7,010,441 —	—	—	—
Différence en faveur du 4 ^{me} trimestre 1914	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
" " " " 4 ^{me} " 1913	—	1,057	873	1,265	3,195	1,901,150 —	1,548,568 65	2,028,078 70	5,477,797 35	—	—	—
						Bordereaux	Déchets					
Exercice 1914						19,687	Fr. 20,969,592.05					
» 1913						24,342	» 25,977,121.35					
Différence en faveur de 1913						4,655	Fr. 5,007,529.30					

Berne, le 28 janvier 1915.

Bureau fédéral des matières d'or et d'argent.

RÉPÉTITION

FABRIQUE „ANGÉLUS“
STOLZ FRÈRES 3224
LE LOCLE (Suisse)

— GRAND PRIX Exposition Nationale Suisse, Berne 1914 — H 20032 C

Pierres fines pour Horlogerie

rubis, saphyrs, grenats, scientifiques

Spécialités: Trous olivés et gouttes, grandes moyennes, en scientifique

SWISS JEWEL CO, S. A.

LOCARNO (Suisse)

Scientifique garanti de dureté, certificat à l'appui
Couleur rouge foncé

H 3230 F Téléphone 1.63 3670
Adresse télégraphique: Mojonny-Locarno

Calottes Plaqué Or Email Bracelets

Wilhelm Becker, Pforzheim 3235

Repr. Ernest Meyer, Chaux-de-Fonds Parc, 83
Téléph. 1602

Photographies

sur émail, métaux, verre, etc., sont soigneusement exécutées chez B. Karlsson, phot., Maronniers 49, St-Imier.

Téléphone 78. H 5214 J 1086
Légens écrites de comptabil. amér. Succès garanti. Prospectus grat. H. Frisch, expert compt., Zurich F 21.

Spécialité ROSKOPF soignées

C. Meyer-Graber

LA CHAUX-DE-FONDS

Seul propriétaire
3655 de la marque
W. ROSSKOPF & Co



„LE RIARE“

Fabriques d'Horlogerie au Locle (Suisse)

H 2007 C Suoc. de C. BARBEZAT-BAILLOT

Spécialité de Répétitions avec Chronographe-compteur ou Chronographe sans Quantièmes automatés

Pendulettes de voyage et Portefeuilles 8 jours à sonnerie
Chronographe-Compteur — Rattrapante 3205

CADRANS RADIUM

MÉTAL ET ÉMAIL

H 893 U

1^{re} qualité garantie

3861



Garantie minimum de luminosité : 5 ans



Prix sans concurrence

Fabrique de Cadrons Métalliques S. A.

BIENNE

Garanti inoxydable

== 9, Rue Neuve, 9 ==

Garanti inoxydable



Bracelets Chronographe-Compteur

16 lig. ancre 15 et 17 rubis, sp. Breguet, anti-magnétique
Qualité courante et soignée

Boîtes acier, nickel, argent et or tous titres

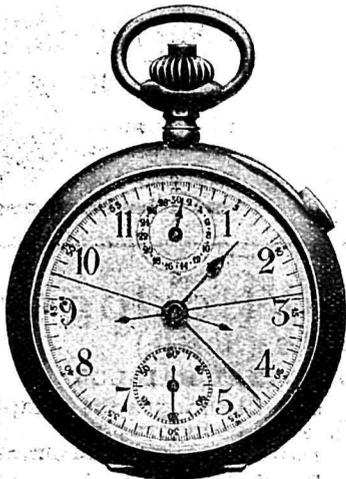
Même article
avec rattrapante

Fabrique
d'Horlogerie

Nathan Weil

La Chaux-de-Fonds

(Suisse) 4033



Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone
Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'INDUSTRIELLE

Société anonyme

Maison fondée en 1878

Manufactures de Cartonnages

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays.

La plus importante des fabriques de Cartonnages pour l'Horlogerie

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc.,
se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle
seule plus de 200 ouvriers et ouvrières.

Stock continuuel d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3316 F

Directeur général: H. Schmidlin.

Pour adresse: L'Industrielle, à Fribourg.

3694

BOITES OR

en tous genres, tous titres, pour tous pays 3852
sont livrées aux meilleures conditions par la
Fabrique Leuba Frères, Renan
Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés
Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries
Prompte livraison — Ouvrage soigné H 6356 J
— Achat de matières d'or et d'argent —

INDUSTRIEL

possédant connaissances techniques et commerciales approfondies, et dirigé avec succès usines, disposant de capitaux, cherche à s'intéresser activement dans commerce ou entreprise sérieuse d'une certaine importance. Discrétion. Adresser offres sous chiffres H 5235 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.

8 JOURS

Maison importante demande offre de mouv^t 60^m, 8 jours, 15 pierres, bonne qualité, de même que mouv^t calotte 24^m, 8 jours, 7 pierres, article courant.

Adresser offres Case postale 20577, La Chaux-de-Fonds. H 20678 C

Dans localité près de Chaux-de-Fonds et du Locle, on offre à louer un

bel Atelier

moderne, avec chauffage central et électricité. Place pour 15 à 18 ouvriers. - Le loueur pourrait éventuellement rester comme chef directeur pour tous genres de montres ou d'industrie quelconque.

Ecrire sous chiffres H 20598 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1062

Fabrique d'horlogerie compliquée
Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et pousoirs silencieux. - Chronographes, carillons, quantième, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3120 «Concerto» déposé. Téléphone 713. Rhabillages. H 20009 C

Mouvements 8 jours

Qui fabrique ces mouvements, hauteur normale et bas, en qualité très bon marché?

Adresser offres sous H 20627 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1083

BRACELETS EXTENSIBLES

Fabrique spécialiste de bracelets extensibles qui est à même de fournir très avantageusement, désire entrer en relations avec quelques maisons pour livraisons régulières de bracelets extensibles en argent, niel et plaqué.

Adresser les offres sous H 15040 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1088

Qui serait preneur, au comptant, de 660 douzaines

MONTRES ROSKOPF

garanties, genre anglais, Inde et L^a XV assorties, en nickel, unies et facettes frappées en tous genres, 19 lig., bon marché.

Ecrire sous chiffres H 20599 N à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1063

Pour développer avec nouveaux procédés industrie prospère, on demande

Commanditaire

avec dix mille francs.
S'adresser à J. MOUCHE, notaire, Porrentruy.

LIQUIDATION

Lots importants en Montres acier, nickel, argent et fantaisie, 18^m et 19^m, ancre et et cylindre, à liquider à prix très avantageux. 1106

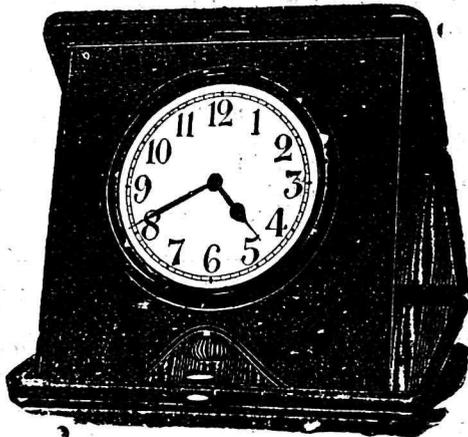
Offres sous H 20670 C, Bureau Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Ebauches

pour la fabrication de balanciers en tous genres, fournit prompt et avantageusement
Franz Kofmehl, Perles.

Termineur

bien organisé demande travail pièces 11 à 13^m cyl. ou ancre, bascule ou autre. Ecrire sous H 15035 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1078



Fabrique d'Horlogerie soignée

Gindrat-Delachaux & Cie

132, rue du Parc

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

FABRIQUE HUITAINE

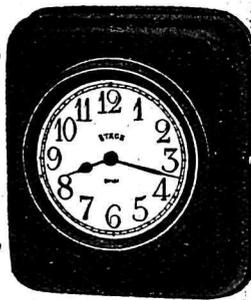
Marques : HUITAINE, RAMA, OBSERVATOR

Spécialité : H 20068 C 2018

MONTRES 8 JOURS

Ancre, cylindre, tous genres, toutes grandeurs, et pour tous pays

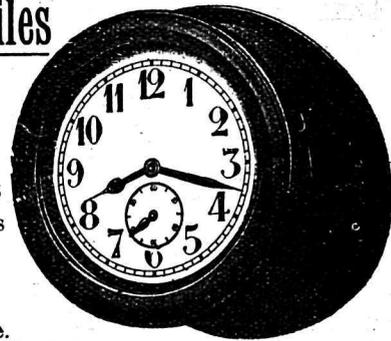
Montres pour Automobiles



Montre Portefeuille ou Pochette dite Montre de voyage
Montre Presse-lettres
BOULES CRISTAL. - PENDULETTES
Mouvements ronds et rectangulaires à remontoir ou à clé

Catalogue illustré franco sur demande.

Dessins au 1/4 de grandeur naturelle.



Fabricant

d'horlogerie spécialiste en montres de dames or, bien introduit auprès de la clientèle allemande prendrait avec lui à compte ferme ou à la commission tous genres montres pour ce pays et spécialement

Calottes

12 et 13 lig. ancre et cyl. avec cadrans radium.
17 et 18 >>> métal et acier montres réveil avec et sans cadrans radium.

Faire offres s. chiffres H 20623 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Fabrique Syda-Watch

Léon-Ed. Henry
La Chaux-de-Fonds
Régionaux, 11

Téléphone 656



13 lig. ancre

TRADUCTIONS et correspond. en allem., angl. et espagn.; discrétion absolue. F.-A. DROZ, 39, r. Jaquet-Droz, Chaux-de-Fonds.

Je cherche un balancier à emboutir

avec ses accessoires, d'occasion. Faire offres sous chiffres H 20645 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1098

E.D. Elias

HORLOGERIE EN GROS EXPORTATION
Meerengracht 555
AMSTERDAM
HOLLANDE
H 20019 C 1443

Boussoles lumineuses à nouvelles appliques radium. Modèles déposés suisse et étranger. Marque «Luz» P.-A. Joannot, fabr., Genève. 1100

Chef de fabrication

très bon calibriste, ayant plusieurs années de pratique dans différentes fabriques, d'après les systèmes et organisations les plus modernes pour tous les genres de mouvements et montres, cherche à changer de place pour époque à convenir. Adresser offres sous chiffres H 5173 J à Haasenstein & Vogler, St-Imier.

Liquidation

Lots, sommes acheteurs de tout genre, métal et acier, cylindre et ancre, grandes et petites, en montres et bracelets, articles bon marché.

Adresser les offres par écrit à G. & Co, Case 16241, La Chaux de-Fonds. 1101

Horloger

de toute première force sur petites et grandes pièces ancre soignées et bon courant, demande relation avec bonne maison pour terminages.

Toutes références à disposition.

Offres sous H 15047 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1102

Ch. Bonifas & C^{ie}

La Chaux-de-Fonds 1080
Parc 66 Téléph. 14.48

Ouvert le matin

A REMETTRE

beau commerce de bijouterie-pierrerie

avec installation moderne. Bonne clientèle. Station de sport 1^{er} ordre. Saisons d'été et d'hiver. Convient pour horloger. Offres sous chiffres H 196 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Lunettes-bracelets

serties de pierres et fausses pierres tous genres, sur or, argent et métal. 1107 Travail garanti. — Prix très bas. Ch. BONIFAS & C^o La Chaux-de-Fonds

Genre anglais

On demande à acheter des 11, 12, 13 lig. ancre et cylindre, têtes de bracelets argent 0.935, contrôle anglais. 1108 Adresser offres chez

Z. Perrenoud & Co. La Chaux-de-Fonds.

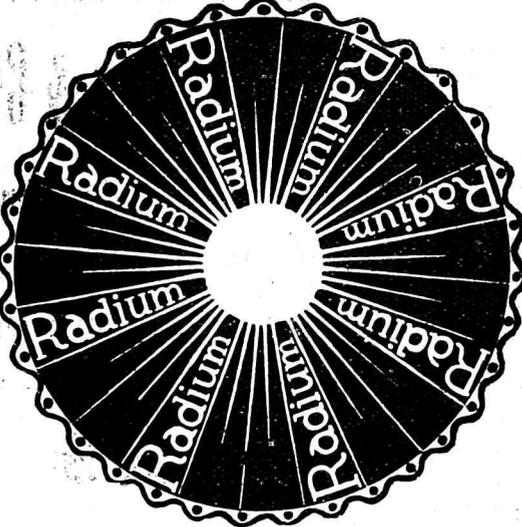
Technicien Chef de fabrication

connaissant à fond la fabrication mécanique moderne, cherche changement pour époque à convenir. 1108 Prière de faire offres sous chiffres H 123 U à Haasenstein & Vogler, Bienne.

Achat au comptant

de calottes argent, cylindre et ancre, uniquement contrôle anglais, lots disponibles rapidement, n'importe quelle quantité.

Offres s. chiffres H 20649 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1097



Exigez
nos matières
radifères
et vous aurez une
garantie sérieuse

Dr O. Rentschler
Banque du Radium
Zurich 3672

Calottes 13 lignes ancre, argent, métal, acier
— 7, 10 et 15 rubis —
cadrans avec et sans radium.
8³/₄, 11 lig. ancre, 8¹/₂, 9 lig. cyl.
H 4 U **BONNE QUALITÉ** 1089

M. Mambretti & Co
Téléphone 9.33 **BIENNE.** Téléphone 9.33

Cadrans Radium

Heures et points sur montres finies et pour l'Exportation. 1066

H. Voegeli, Renan (Jura Bernois)

13 LIGNES ANCRE

à 2^e Calottes argent, métal et acier.

Calibre nouveau — Bonne qualité — Prix avantageux
Mouvements 9³/₄ à 11 lignes Robert, prêts à mettre en boîte et en
calotte, argent, plaqué et acier. Téléphone 2.11

M. DONZÉ & A. FLEURY
1082 **LES BREULEUX.** H 5205 J

Radiumisages Prima

de Cadrans émail, métal et aiguilles. — Exécution durable et soignée

HEURES RADIUM Brevet déposé

John DUNAND, fabricant de cadrans, Morat

H 8083 F Maison fondée en 1865 3898

La Maison radiumise depuis 7 ans.
La maison s'est assurée du Radium «Prima» pour
toute la durée de la guerre.

Horlogerie soignée

Genre pour la Scandinavie et l'Allemagne 12, 13 et 14 lignes cylindre
et ancre

Montres Bracelets

13 lignes cylindre et ancre, argent.

Numa BOILLAT, Breuleux (Suisse)

MONTRES BRACELETS

13 lig., 2^e

cylindre, heures radium

RACINE FRÈRES

H 83 U **BIENNE** 1056



Montres bracelets
13 lig. ancre
métal et argent

Qualité garantie
Pièces interchangeables

Léonidas Watch Factory
H...J **St-Imier** 1011

CONTREPIVOTS

rubis, saphyr, grenat

Spécialité : **rubis scientifiques**

Grand assortiment, dans toutes les grandeurs et épaisseurs

Demandez prix-courant et échantillons.

ADOLPHE WEBER & FILS

H 5210 J

St-Imier

1038

TÉLÉPHONE 1.51

—•— TELEPHONE 1.51

Pierres fines pour l'Horlogerie

en tous genres

Charles Monfrini

H 270 N

Neuveville (Berne)

1041

FABRIQUE DE FOURNITURES

Stüdeli, Adam & Co

Soleure (Suisse)

Spécialités: **Vis pour l'Horlogerie.** - Lunetterie

Pendulerie - Electricité

Décolletages en tous genres

Procédés mécaniques pour machines automatiques

Prompte livraison.

S 75 Y 1087

Prix modérés.

BRACELETS

véritable forme tonneau et
autres fantaisies, 10, 12
et 9 lig., cylindre et ancre.

Mouvements

9 lig. cylindre, prêts
à mettre en boîtes.

H 407 T 1042

ALBERT KRAMER, Tramelan

ATTENTION !!

Contrepivots en tous genres: rubis scientifique et naturel, sa-
phir et grenat. Sertissages soignés de coquerets, bascules de chronog.
plaques laiton, nickel et acier, bouts de pont toutes formes, huit anglés
ou non depuis 10/100 d'épaisseur. — Demandez échantillons avec prix.

CHARLES MEYLAN

ORIENT (Vallée de Joux). (H 20405 L) 36